

7.11 Annexe 11 : Haut Bugey Agglomération

7.11.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Groissiat	CC Haut Bugey	Nantua/Les Neyrolles	29 mars
		Maillat	29 mars
		Combe Val	30 mars
		Groissiat	31 mars
		Oyonnax HLM	29 mars

5 échantillons ont été réalisés, sans changement par rapport à la campagne précédente.

7.11.2 Résultats de la campagne de Printemps 2021

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,1%	6,1%	15,26	8,29 Vallée Verte	22,52 Genevois
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,4%				
	Emballages métaux ferreux	1,6%				
	Emballages aluminium	0,9%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	1,1%	13,0%	32,74	16,12 Pays de Gex	35,86 Genevois
	Imprimés publicitaires	4,0%				
	Papiers bureautiques	1,0%				
	Emballages cartons plats	3,6%				
	Emballages cartons ondulés	2,5%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,8%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	3,6%	3,6%	9,10	5,29 Vallée Verte	33,15 Genevois
Compost	Déchets alimentaires	15,1%	24,0%	60,22	19,13 Usses et Rhône	70,70 Arve et Salève
	Déchets de jardins	3,6%				
	Éléments fins	5,2%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,3%	3,9%	9,73	5,70 Pays de Gex	25,04 Usses et Rhône
	Câbles électriques	0,2%				
	Textiles	2,6%				
	Produits chimiques	0,4%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,3%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	8,2%	49,5%	124,36	83,55 Pays de Gex	127,24 Rumilly Terre de Savoie
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	0,9%				
	Autres papiers	1,9%				
	Autres cartons	0,6%				
	Autres emballages composites	1,8%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,8%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,8%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,5%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de	6,8%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	caisse, film alimentaire)				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	4,7%			
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%			
	Autres plastiques	2,2%			
	Emballages combustibles	0,0%			
	Combustibles non classés	3,6%			
	Autres déchets en verre	0,5%			
	Autres métaux ferreux	1,4%			
	Autres métaux	0,3%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	3,4%			
	TOTAL	100,0%	100,0%	252,52	

Tableau 48: Composition des OMR de la CC Haut Bugey en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Les gisements potentiels en non-fibreux et fibreux représentent encore 48 kg par an et par habitant, ce qui est une valeur élevée.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (6,8 %) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 17 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	8,29	Pays de Gex	16,12	Vallée Verte	5,29
Pays de Gex	8,84	Vallée Verte	21,41	Haut-Bugey Agglomération	9,10
Arve et Salève	9,50	Arve et Salève	22,12	Pays de Gex	10,18
Usses et Rhône	12,55	Usses et Rhône	23,16	Pays Bellegardien	14,70
Rumilly Terre de Savoie	14,49	Pays Bellegardien	28,47	Rumilly Terre de Savoie	18,34
Haut-Bugey Agglomération	15,26	Rumilly Terre de Savoie	28,85	Arve et Salève	20,80
Pays Rochois	17,41	Pays Rochois	30,21	Usses et Rhône	23,48
Pays Bellegardien	18,01	Haut-Bugey Agglomération	32,74	Pays Rochois	27,27
Annemasse Agglomération	20,78	Annemasse Agglomération	33,69	Annemasse Agglomération	31,82
Genevois	22,52	Genevois	35,86	Genevois	33,15

Tableau 49 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Haut-Bugey Agglomération se classe :

- 6^e sur le non-fibreux (presque 2 fois le résultat de la CC Vallée Verte)
- 8^e sur le fibreux (2 fois plus que la CC Pays Bellegardien) et
- 2^e sur le verre

7.11.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

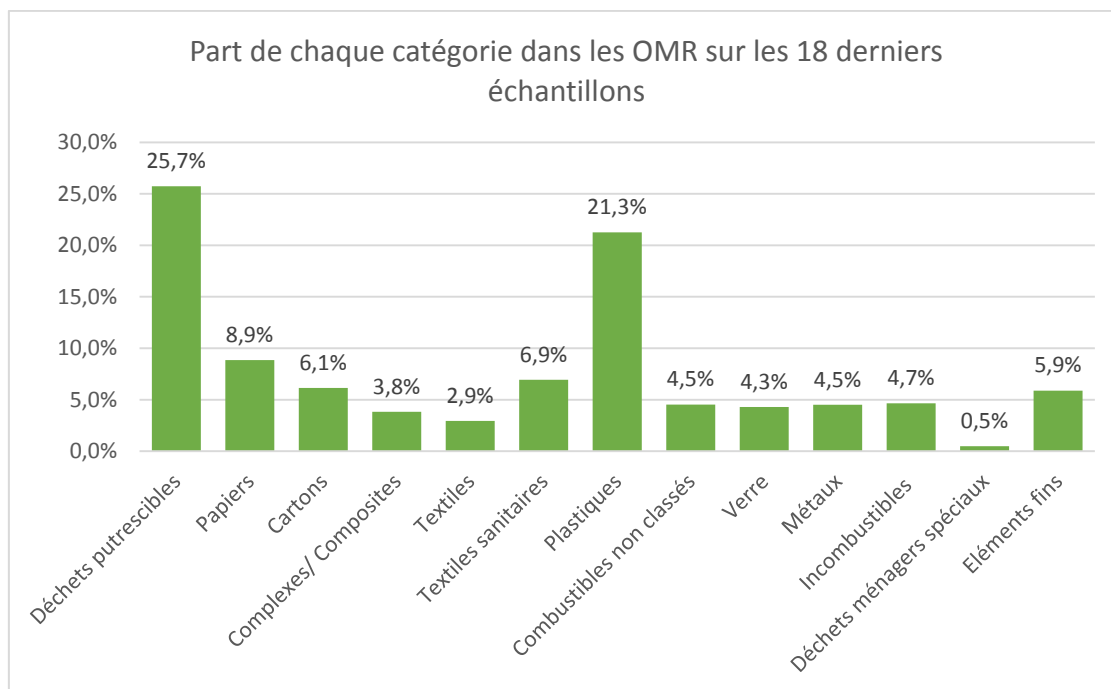
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la Haut Bugey Agglomération, il a été retenu 4 campagnes, soit 20 échantillons.

7.11.3.1 Composition des OMR de la CC Haut Bugey par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.



Graphique 49: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de Haut Bugey Agglomération lors des dernières campagnes, montrent note :

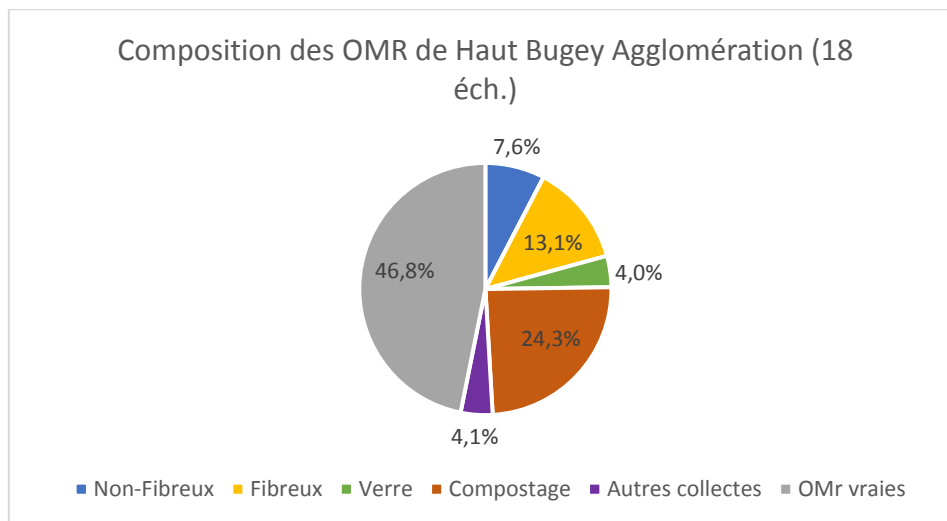
- La proportion de déchets putrescibles est de 26%,
- Concernant les plastiques, leur proportion est de 21%,

Ces proportions sont stables depuis les 18 échantillons d'Automne 2018.

7.11.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

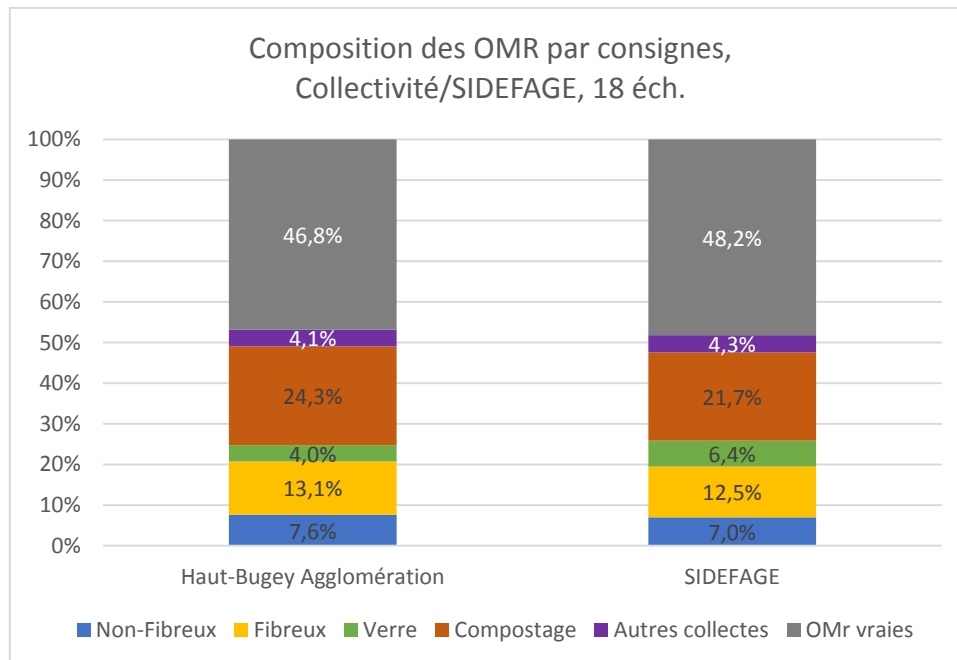
Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part des ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMr.



Graphique 50: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération selon les catégories de tri

Sur le territoire de Haut Bugey Agglomération **29 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri (y compris avec les Autres Collectes) et 24% pourraient faire l'objet d'une valorisation**, en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.



Graphique 51 : Comparaison de la composition des OMR de Haut-Bugey Agglomération avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La proportion de déchets pouvant être traités par compostage se situe 2,6 points au-dessus de la moyenne du SIDEFAGE. Il y a très peu d'écart les proportions de Fibreux et de non-Fibreux entre Haut-Bugey Agglomération et le SIDEFAGE.

La teneur en verre est inférieure de 2,4 points à celle du SIDEFAGE.

7.11.4 Evolution des résultats sur le territoire de Haut Bugey Agglomération

Sur le territoire de Haut Bugey Agglomération, il a été prélevé et triés 6 échantillons d'OMR par an (sur deux campagnes). La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons (donc 3. Années) donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	27,1%	23,3%	30,4%	24,9%	26,1%	25,7%	26,6%
Papiers	8,6%	8,7%	10,6%	8,8%	9,0%	8,5%	8,9%	8,7%
Cartons	6,4%	6,1%	6,7%	5,1%	4,8%	8,2%	6,1%	6,2%
Composites/complexes	2,3%	4,5%	3,3%	3,4%	3,9%	4,4%	3,8%	4,1%
Textiles	3,0%	2,1%	2,2%	1,8%	2,9%	3,5%	2,9%	3,0%
Textiles sanitaires	13,9%	7,7%	7,1%	11,6%	7,5%	3,2%	6,9%	7,9%
Plastiques	14,6%	17,1%	21,0%	18,6%	19,9%	24,6%	21,3%	19,6%
Combustibles non classés	4,6%	3,2%	5,7%	2,4%	4,0%	6,5%	4,5%	4,2%
Verre	5,2%	6,1%	5,1%	3,3%	4,9%	3,3%	4,3%	6,8%
Métaux	3,4%	4,8%	4,0%	3,2%	5,2%	3,3%	4,5%	3,6%
Incombustibles non classés	1,9%	2,7%	2,0%	4,8%	6,1%	3,1%	4,7%	3,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,1%	0,3%	0,1%	0,0%	1,1%	0,5%	0,3%
Eléments fins	8,1%	9,7%	8,5%	6,6%	7,0%	4,3%	5,9%	5,1%

Tableau 50: Evolution de la composition des OMR de Haut Bugey Agglomération par catégories

En 2020, plusieurs catégories voient un maximum au moins depuis 2017 : Cartons, complexes et composites, textiles, plastiques, combustibles non classés. Les parts de verre, métaux et textiles sanitaires atteignent ou se rapprochent des minimas observés.

Par rapport au MODECOM 2017, les écarts importants concernent :

- Les textiles sanitaires, moins présents sur la Collectivité de 7,5 points,
- Les plastiques, qui sont plus présents à hauteur de 5 points.

Concernant la moyenne des 18 échantillons, les écarts sont tous de moins de 2% avec ceux du SIDEFAGE.

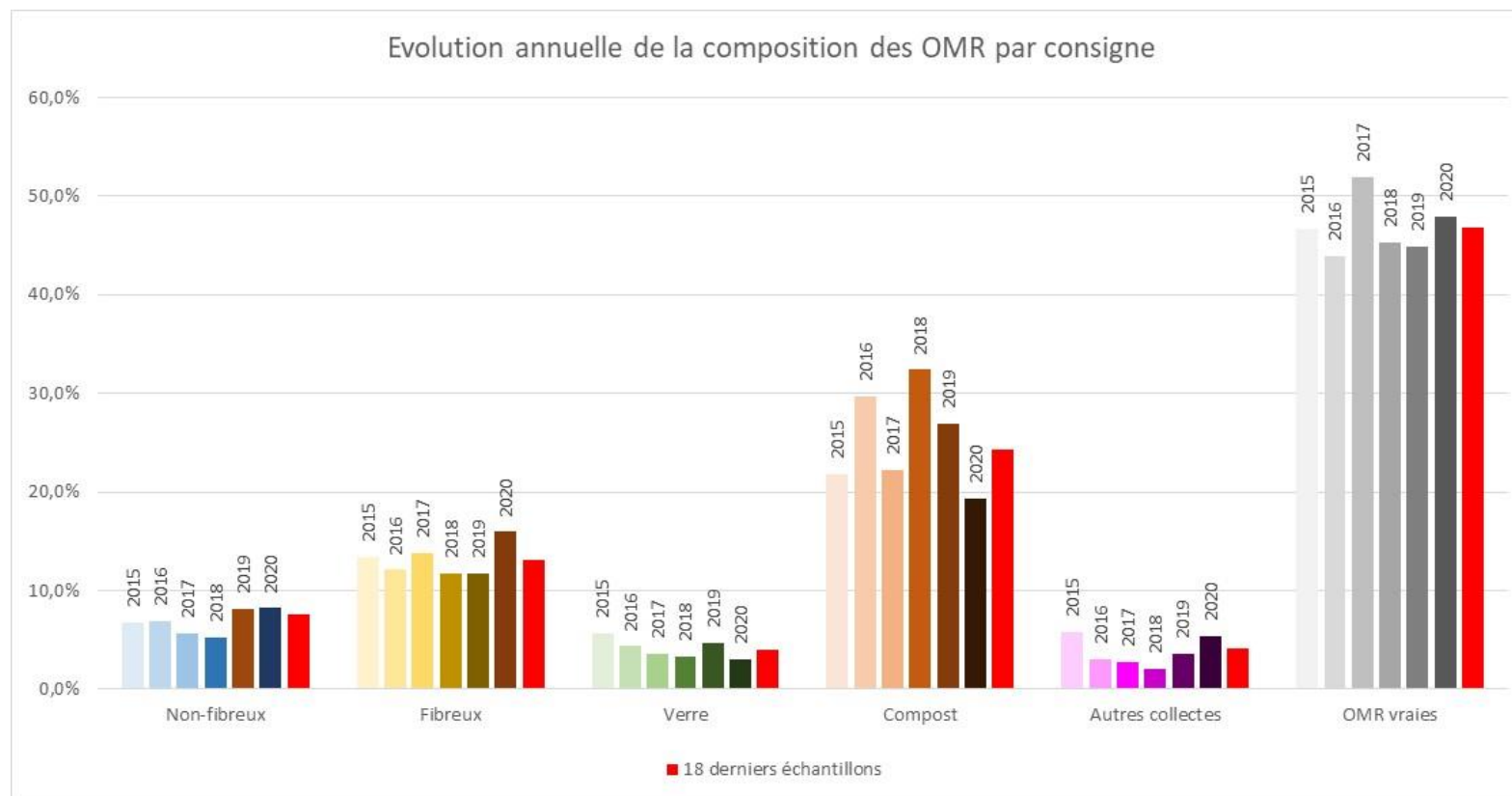


Tableau 51: Evolution de la composition des OMR de Haut Bugey Agglomération par consigne de tri

Les parts de verre et de gisement compostable atteignent un minimum cette année, à l'inverse du fibreux (forte présence de carton), du non-fibreux (dans une faible mesure) et des autres collectes.

Au global, la teneur en déchet ménager qui était assez stable entre 2018 et 2019 repart à la hausse en 2020.

7.11.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

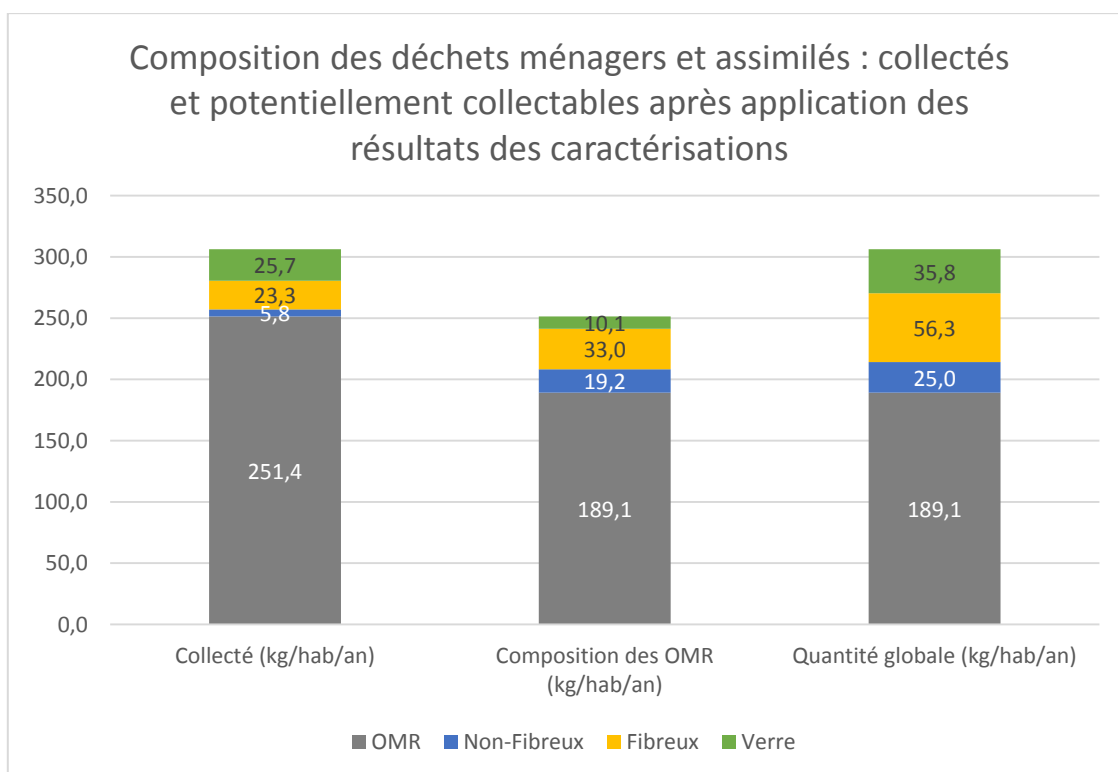
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 20 échantillons » déterminées plus haut.

7.11.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

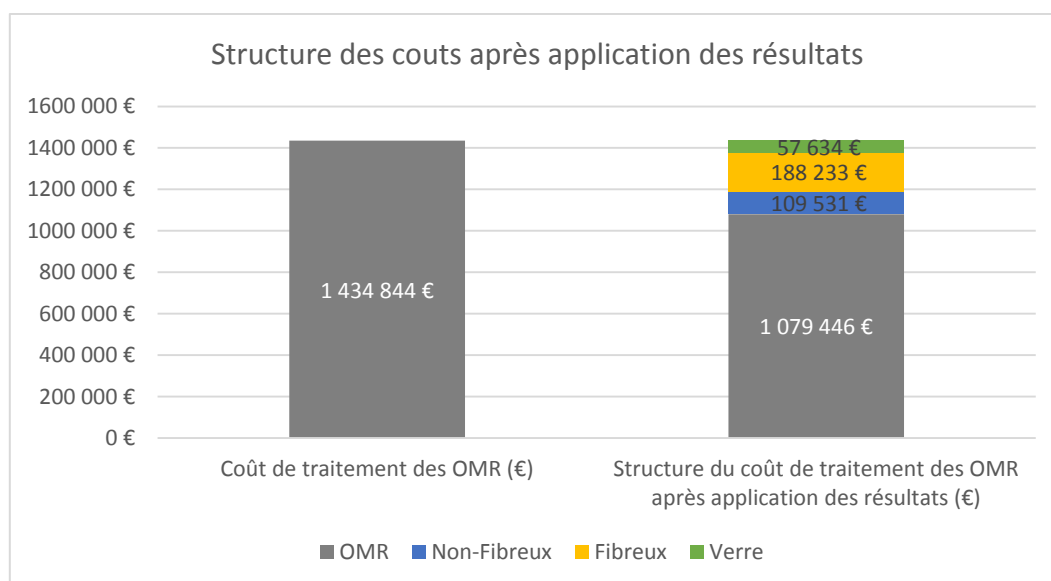
62,3 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés sur les flux gérés par le SIDEFAGE.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 77 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 59% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 28 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR (valeur stable par rapport au précédent rapport),

Sur la base des caractérisations réalisées lors de ces 2 dernières années (incluant le printemps 2018), il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 1 079 446€.

7.11.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	16,0%	40,3
	Déchets de jardin	2,4%	6,0
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	7,2%	18,2
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	3,5%	8,8
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,2%	3,1
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,5%	1,2
Total		30,9%	77,7

Tableau 52: Evaluation du gisement d'évitement de la CC Haut Bugey

En synthèse, sur le territoire du Haut Bugey, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent 31% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 78 kg / an / habitant.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 443 k€.